

**GUIDE DE VALORISATION DU CADRE DE VIE**



**GRAND CAUDRÉSIS.**

**COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE CARNIÈRES-SUD,  
DE L'EST-CAMBRÉSIS, DE L'ESPACE-SUD-CAMBRÉSIS.**



**Faire émerger une lecture partagée du territoire dans le but d'aider les élus à poser les bases d'une politique locale de valorisation du cadre de vie est l'objectif poursuivi par le C.A.U.E. à l'occasion de la demande formulée par le Contrat de Développement Rural du Grand Caudrésis.**

**Mettant au service de cette ambition ses compétences en architecture, en urbanisme, en paysage et en milieux naturels, le C.A.U.E. a proposé aux élus locaux une démarche dont la synthèse est transcrite dans le présent document.**

#### **Le positionnement de la réflexion répond aux finalités**

- **de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui exprime l'intérêt public du cadre de vie comme expression de la culture et définit les attentes du conseil auprès du décideur, de la sensibilisation des acteurs et de la participation de la population pour le développement de la qualité.**
- **de la loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique du 12 juillet 1985 qui organise la démarche du projet afin de garantir l'objectivité des choix dans la relation entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre.**

## Question

Les communautés de communes de l'Est-Cambrésis, Carnières-Sud, Espace-Sud-Cambrésis et les communes de Maurois et Villers-Outréaux (Cf. annexe : liste des communes, compétences, localisation) font appel au C.A.U.E., dans le cadre de la mise en place du Contrat de Développement Rural, pour l'établissement d'un cahier des charges indispensable à l'obtention d'une subvention dans le cadre de la politique "Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie intercommunal " (Cf.annexe : lettre de demande). Le CAUE, fidèle à ses missions, propose au maître d'ouvrage un "Guide de valorisation" qui, au-delà de la réflexion sur les espaces publics, permet d'avoir des objectifs plus ambitieux (cf. objectifs) et une vision plus large sur le territoire et son environnement ( cf. la méthodologie).

## Objectifs

Il s'agit, dans la présente mission, de valoriser la relation privilégiée entre particularités locales et usages qui sous-tend la qualité des actions d'intérêt public liées à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement naturel.

L'approche consiste, à fournir des clés de lecture du cadre de vie du territoire concerné, à mettre en évidence la valeur des liens entre les thèmes ou les domaines en évitant la segmentation de l'analyse et le cloisonnement des réponses.

Plus qu'un travail sur une connaissance spécifique, c'est une approche transversale, plus qu'une action sur l'embellissement ponctuel, c'est une découverte du sens de l'environnement naturel et culturel.

Les acquis de cette réflexion doivent favoriser le dialogue avec la population, les usagers, mais aussi de permettre de s'accorder avec les partenaires du développement local, de formaliser les commandes nécessaires à l'élaboration de projets cohérents auprès des acteurs de la maîtrise d'œuvre dont ceux retenus dans le cadre du FACV.

## La méthode

Par rapport à ses compétences en architecture, urbanisme, paysage et milieux naturels, le C.A.U.E.

- réalise un pré-diagnostic du territoire en vue d'élaborer des outils pédagogiques de sensibilisation (Diaporama, cartes) à l'intention du comité de pilotage du C.D.R.
- crée les outils pédagogiques permettant d'organiser des débats au sein du comité de pilotage du C.D.R. Plusieurs séances sont animées sur différents thèmes (éléments identitaires, axes de mutations). Ces débats aident à faire émerger les atouts et les faiblesses du cadre de vie du territoire. Ils permettent de dégager des objectifs:
- propose, en concertation avec l'agent de développement du C.D.R., des réunions techniques entre les partenaires du cadre de vie. Elles sont organisées afin de vérifier la pertinence des thématiques soulevées et validées au sein du comité de pilotage du C.D.R. ainsi que l'implication potentielle de ces partenaires dans la dynamique du C.D.R. Ces réunions permettent aussi d'esquisser les complémentarités à rechercher ou à prendre en compte.
- réalise la synthèse de cette démarche dans un "Guide pour la valorisation du cadre de vie", à l'intention du C.D.R.

Ce guide rend compte :

- des éléments de lecture partagée du territoire
- de la richesse des problématiques soulevées,
- des partenariats et des outils opérationnels qui peuvent être mobilisés,
- de la structuration de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage proposée pour mener les études et les projets à bonne fin,

Le comité de pilotage du C.D.R. valide le guide de valorisation en séance plénière.

# **Le Grand Caudrésis**

caue59

<b>La question</b>	<b>3</b>
<b>Les objectifs</b>	
<b>La méthode</b>	

<b>Analyse partagée du territoire</b>	<b>4</b>
---------------------------------------	----------

## **Approche globale**

Un territoire qui s'organise  
Situation géographique  
Un paysage une histoire  
Le tissage : une tradition Cambrésienne  
Milieu naturel  
Les paysages du Cambrésis  
Les installations humaines  
Les matériaux

## **Approche communale**

Présentation du Grand Caudrésis  
Recherches des caractères identitaires  
Mise en évidence des évolutions

## **Mise en place des actions**

Les outils  
Les actions

## **Annexes**

**10**



# Approche globale

*Etudier le périmètre du Grand Caudrésis dans ses limites administratives, c'est faire abstraction de ses relations économiques, naturelles et culturelles avec les territoires qui l'environnent.*

*La recherche d'un territoire cohérent qui concilie les aspects du paysage, de l'architecture et des milieux naturels est une opération délicate. Une analyse et un diagnostic de chacun de ces domaines permettront de mieux comprendre la dynamique d'échange, la distribution spatiale des paysages et des milieux naturels, l'organisation de l'espace bâti.*

## Introduction

A chaque territoire s'attache des images. Le Cambrésis d'une façon générale et le périmètre du Caudrésis en particulier possèdent des particularismes qui peuvent se résumer par :

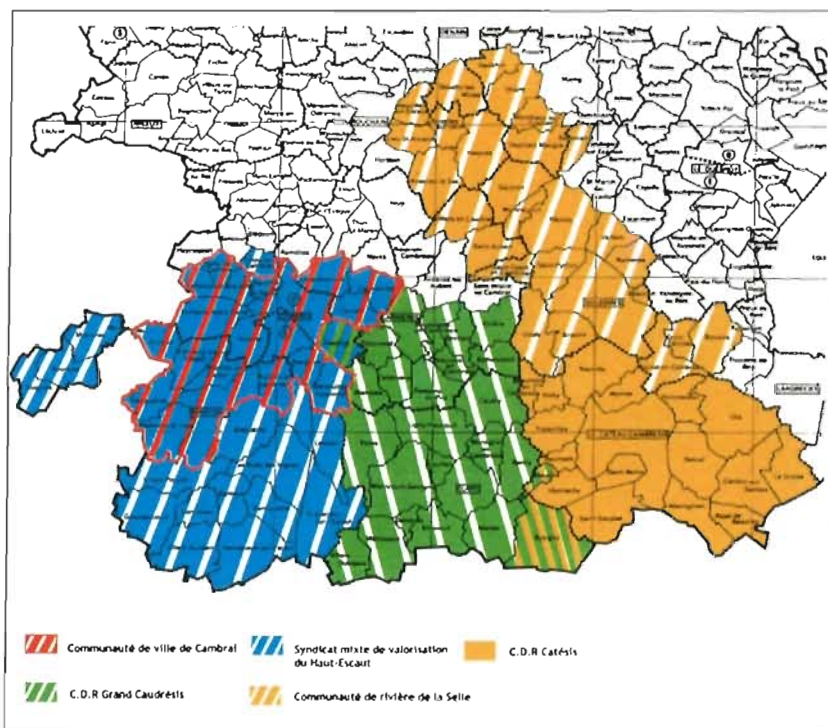
**C**adre de vie,  
**A**griculture, Artisanat,  
**U**rbanisme,  
**D**entelle, Broderie et  
**R**uralité sont les éléments identitaires qui ont largement contribué au développement  
**E**conomique,  
**S**ocial et  
**I**ndustrielle. Développement qui a permis de créer une forte  
**S**olidarité entre les 27 communes qui forment le bassin de vie du Grand

Caudrésis. Cette solidarité a donné lieu à la mise en place d'un projet de territoire dans le cadre d'un Contrat de Développement Rural (cf. prédiagnostic). En effet le Caudrésien, bâtisseur, a au fil du temps construit son territoire, territoire qu'il a fait évoluer en fonction des moyens qu'il avait à sa disposition. C'est un paysage qui reflète toute une histoire et qui, malgré les vicissitudes de l'histoire et les aléas économiques a été préservé. La connaissance de ce territoire devient à ce titre révélatrice d'un mode de vie, d'une culture en un mot de l'identité Caudrésienne. En effet l'image qu'il nous donne à voir aujourd'hui, c'est aussi un reflet du passé et une vision de l'avenir. C'est ce principe qui a été retenu pour aborder ce territoire.

## Le grand Caudrésis dans son environnement

Cette première partie du document propose une analyse simple des données relatives à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, le milieu naturel et culturel. Elle présente le territoire du Grand Caudrésis dans son environnement le plus large. L'échelle du Pays semble à cet égard la plus judicieuse. En effet, cette échelle permet de mieux cerner les logiques du territoire, d'identifier ses potentialités et de révéler ses enjeux.

### Un territoire qui s'organise



Le Cambrésis, dont la prospérité s'articulait autour de l'agriculture, du textile et de l'agroalimentaire, est un territoire qui, bien qu'il ait souffert de la crise économique, n'a pas vu son paysage s'altérer trop profondément par les friches industrielles comme celui du bassin industriel de la Sambre, du Valenciennois ou du Douaisis. De plus, c'est un territoire qui présente des atouts importants qui peuvent se révéler des leviers économiques non négligeables. Parmi ces atouts nous citerons :

- le croisement des axes autoroutiers A 2 et A 26,
- une terre agricole très fertile,
- une industrie et un artisanat hauts de gamme,
- une richesse patrimoniale, culturelle et architecturale très spécifique liée aux rapports étroits qui existent entre l'économie agricole et industrielle,
- un paysage riche et varié, ...

Conscients des potentialités de leur territoire, les élus du Cambrésis se sont organisés à différents niveaux pour monter des projets de territoire. (cf. carte)

### Situation géographique

Le Cambrésis fait partie d'un grand ensemble géographique qui est limité au nord par la ligne de crête qui relie l'Artois à l'ouest, aux Ardennes, à l'est. Il appartient au grand bassin versant de l'Escaut, bassin versant tourné vers la mer du Nord.

Le territoire du Cambrésis, s'il appartient à ce grand ensemble, présente des caractéristiques qui lui sont propres. La morphologie, l'hydrographie, la géologie sont les paramètres que le Cambrésien a mis à profit pour dessiner son paysage, modeler son territoire et par là-même forger son identité. Ce territoire est le bilan visible de l'ensemble des vicissitudes de l'histoire et des grandes décisions qui ont été prises et qui forment la base de son patrimoine culturel.



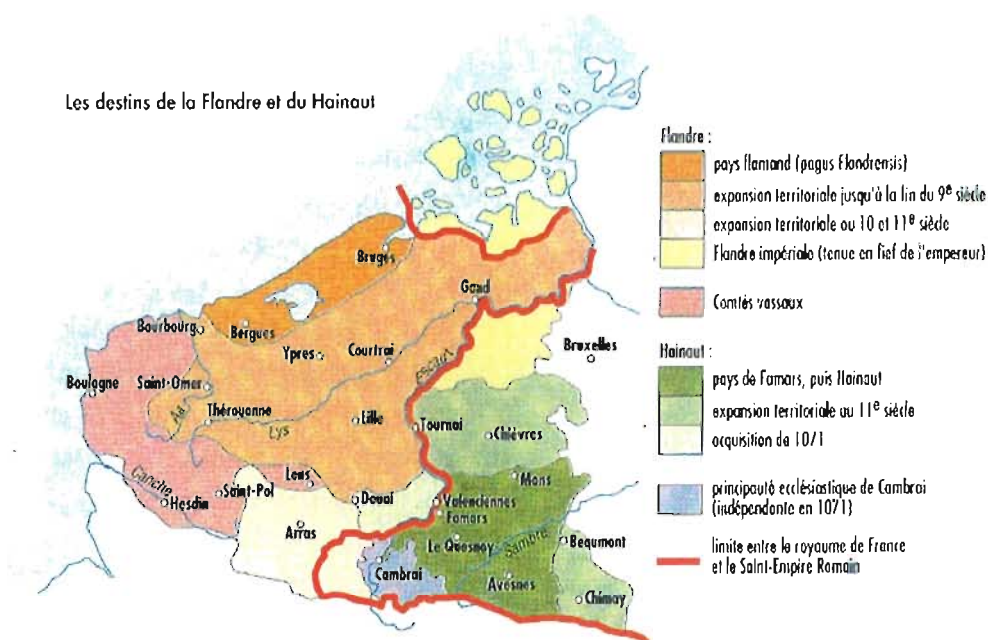
## Un pays : une histoire

La réalité du Caudrésis plonge ses racines dans le passé du Cambrésis. Le propos des lignes suivantes est de mettre en évidence, aux différentes époques de l'histoire, l'évolution du rapport unissant la société cambrésienne à son territoire jusqu'au moment de l'émergence du Caudrésis.

### Avant et pendant l'époque gallo-romaine

Déjà à ces époques, le territoire qui nous intéresse est calé sur son flanc sud à une épaisse forêt ( la forêt d'Arrouaise ou Arida gamantia sylva). Celle-ci est utilisée tant comme frontière limitant les intrusions extérieures que pour y trouver refuge, ou en tirer pitance.

Les voies romaines qui s'y croisent le mettent en contact avec des territoires lointains.



### Du Moyen-Age à la Renaissance

ès le 9<sup>e</sup> siècle, le partage de l'empire carolingien s'appuie sur le cortège forestier au sud en le choisissant comme frontière. Le Cambrésis, pays éminemment historique, est ainsi rattaché, à l'Empire Germanique et administré par des évêques. La riche terre est déjà bien défrichée et son exploitation s'organise selon un système social donnant naissance à des structures de taille moyenne se regroupant en de nombreuses communautés villageoises. Ces conditions s'établissant au carrefour entre le nord (Allemagne rhénane, Hollande et Flandre), le sud (Royaume de France), l'ouest (Angleterre) et l'est (Ardennes) assurent le développement face aux territoires rivaux, (principalement vers l'est). L'individualisation du territoire, son attractivité et son rayonnement sont forts. Cambrai et Le Câteau profitent pleinement de cet essor, des villes-neuves sont créées dans la même dynamique.

Les activités de tissage des fibres majoritairement produites localement se développent dans les villes.

### **Le XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècle**

les bonnes liaisons de communication favorisent en temps de paix la circulation des marchandises, de l'argent et des idées. Mais en temps de tensions le territoire devient très vulnérable. Pour ces raisons et dans un contexte de puissants voisins, les princes évêques miseront pour leur territoire sur un statut de neutralité permettant de conforter le commerce. Un niveau de taxe plus bas ici qu'ailleurs stimule l'activité économique, attire et fixe les populations.

Avec la paix qui s'affirme, l'activité de tissage des toiles peut s'affranchir de la protection des remparts de la ville et s'aventurer dans les campagnes. Elle est aussi attirée par une main d'œuvre nombreuse et meilleur marché. C'est à cette époque que s'amorce l'originale mixité rurale et industrielle du territoire. L'agriculteur est souvent, en appoint, tisseur

### **Le XVIII<sup>ème</sup> siècle**

La population continue de croître, entraînée par l'essor économique. La maison "adaptée" est devenue une part entière de l'outil de travail, ce qui aide à fixer la population définitivement. Les défrichements se poursuivent. Le territoire intensifie ses relations avec les contrées de plus en plus lointaines. L'adoption des fibres exotiques tel le coton (puisque la production locale ne suffisait plus) amorce la lente mais inéluctable séparation entre l'origine rurale et locale de la matière première et l'activité industrielle.

### **Le XIX<sup>ème</sup> et le début du XX<sup>ème</sup>**

La mécanisation et le développement de transports plus rapides tel le chemin de fer favorise la spécialisation économique de la main d'œuvre tout en diversifiant l'activité économique (broderies, tulles,...). Cette même mécanisation va, sur ce secteur faisant la charnière entre les secteurs tissant la toile et ceux tissant la laine, renforcer le poids soit des villes et des villages les plus importants historiquement puisqu'ils pourront accueillir des ateliers spécialisés, soit des villes et des villages situés sur la ligne ferrée ( tel Busigny). C'est dans ces conditions que nous assistons à cette époque à l'émergence de Caudry ou néanmoins, comme pour le reste du territoire, l'imbrication entre l'économie rurale et industrielle reste un trait marquant. La densité de population atteint son niveau le plus important : Ailleurs on considérerait ces villages comme de petites villes! La main d'œuvre nombreuse qui ne trouve pas à s'employer ni dans ces ateliers ni dans l'agriculture découvre les voyages pendulaires entre le village et les bassins industriels proches ( Denaisis, Valenciennes, ...).

## Le tissage : une tradition Cambrésienne



Photo de Samuel Dhote tiré de "Le Cambrésis" ed. Punch.  
Les broderies Raymond Thiéry P61.



La mise en valeur des fibres produites localement génère une architecture adaptée au travail des hommes : le tisserand à domicile et sa maison *une maison de tisserand à Cambrésis*. (CAR 001)

Le Cambrésis est devenu un pays de tradition de tissage avec la naissance au XIII<sup>ème</sup> siècle de la batiste (toile fine de lin). Elle porte le nom de Batiste Chambray, enfant du pays.

- En 1400 on l'appelait "Soye Batiche"
- Au XVI<sup>ème</sup> siècle, elle prend le nom de "toile de Batiste". Les fabricants de cette toile se nommaient les mulquiniers.
- Au XVII<sup>ème</sup> siècle le Cambrésis produisait pour une valeur de 7 millions de francs en batiste, linons, toiles fines.
- En 1775, un acte officiel mentionne la fabrication de 57 292 pièces de tissus de lin (Batiste, linons, toiles).
- De 1660 à 1670 on évalue à 15 000 le nombre de tisseurs.
- AU XIX<sup>ème</sup> siècle, le fil de couleurs est introduit dans la fabrication.

Ce bref rappel historique montre que le tissage fait partie intégrante de la culture locale. On verra plus loin que le Caudrésis a perpétué cette tradition mais en se spécialisant dans la broderie, la dentelle et la tulle.

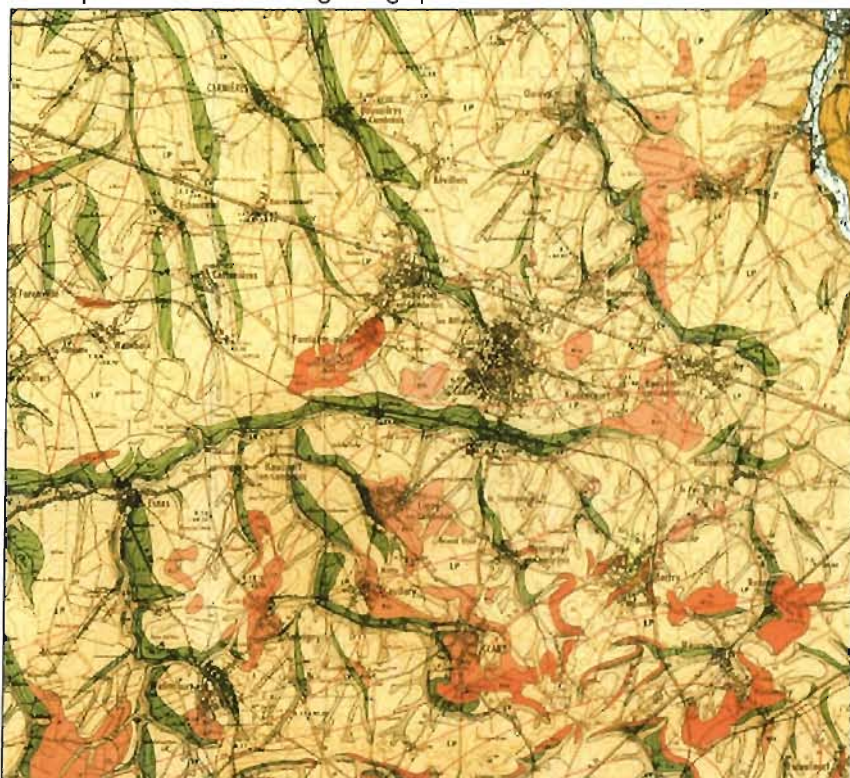
## Milieu naturel

**Géologie** : ( cartes, coupes)

L'objectif de cette partie n'est pas la réalisation d'une étude géologique détaillée mais de montrer en quoi la géologie de ce territoire a participé au développement et à l'émergence d'une identité. En effet, combinée avec la morphologie, elle permet de comprendre et d'expliquer l'occupation du sol, l'installation humaine, le choix de matériaux de construction, ...

Les statistiques de 1804 du Département du Nord indiquaient : "le sol de l'arrondissement de Cambrai fournit au commerce local de la tourbe, du grès à paver, des pierres calcaires à bâtir ou à faire de la chaux et de la terre à poterie". On pouvait lire "... la poterie de Clary a fabriqué 210 000 pièces cette année."

L'analyse des différents documents (cartes, écrits, observations du terrain...) nous révèle que la stratification géologique est le dénominateur commun du Cambrésis.



Chacune de ses strates, par sa situation et sa constitution a joué un rôle important.

- Les marnes, couche imperméable constituée d'argile et de craie, constituent le plancher de la nappe d'eau souterraine.

- La craie, strate comprise entre les marnes et les limons, est une roche composée essentiellement de carbonate et de calcium. Soluble par l'eau, cette assise constitue pour le Cambrésis un véritable réservoir d'eau. De plus, en fonction de sa nature, elle a été exploitée à des fins différentes :

- la craie grise, plus connue sous le nom de "Pierre de Hordain", a la qualité d'être plus résistante que les autres craies. Cette qualité a fait de cette roche la principale pierre de construction. Les églises et autres constructions de la région sont les principaux témoins de cette exploitation.

- la craie blanche avec silex a été utilisée pour l'empierrement; pure, elle a servi pour le marnage des terres agricoles et comme pierre à chaux.

- le limon, couche superficielle issue de l'action conjuguée du vent et du ruissellement, est considéré comme une terre très fertile. Il forme un épais manteau qui recouvre la plus grande partie du plateau Cambrésien. Son importance et sa fertilité ont largement favorisé le développement de l'agriculture. Le Cambrésis est considéré, à ce titre, comme l'une des régions française les plus fertiles. De plus le limon, lorsqu'il est pur, sert à la confection des briques (Caudry).

- les sables, matériaux présent sous forme de buttes, apparaissent sur la carte géologique très localisés. Les buttes sont alignées selon un axe nord ouest - sud est (Viesly, Bethencourt, Ligny, Clary, Malincourt...). Ce substrat a été activement exploité pour le mortier et les remblais (Busigny...).

Les carrières et les souterrains qui abondent sur ce territoire témoignent de l'exploitation de ces roches qui forment le sol et le sous-sol de ce pays.



Le sol mis en valeur par l'agriculture a permis la culture de plantes textiles entraînant l'émergence d'une économie rurale particulière : vue du territoire agricole actuel (toujours en openfield) près de la ferme Iris . (PB 002)



L'exploitation du sous-sol a permis l'utilisation de matériaux particuliers pour des finalités spécifiques. une carrière de calcaire en exploitation près de Busigny . (CA 001)

### La morphologie

L'étude de la morphologie du Cambrésis est intéressante car elle nous renseigne, entre autres, sur l'occupation du sol et le mode d'implantation des villages.

Morphologiquement le Cambrésis se subdivise en deux sous-ensembles ayant chacun des caractéristiques qui leur sont propres :

- le premier sous-ensemble est limité au sud par la ligne de partage des eaux du Torrent d'Esnes et au nord par le Bassin Minier. Cette "unité" se caractérise par un plateau mollement ondulé entaillé par des vallées (Ecaillon, Erclin, Selle) et leurs affluents. Son altitude varie entre 125 m et moins de 50 m.

Les pentes sont peu importantes à l'exception des versants de vallées. La présence d'une couche importante de limons sur le plateau et les faibles pentes sont les principaux paramètres qui ont favorisé le développement de l'agriculture.

En revanche les vallées, avec la présence de cours d'eau à régime permanent et un sol très peu propice à l'agriculture, ont été investies par l'homme pour la construction (maisons, fermes, églises...). L'ambiance humide de ce milieu a été favorable à l'installation des prairies bocagères, domaine que l'homme a réservé à l'élevage.

La partie située entre le torrent d'Esnes et la ligne de partage des eaux qui sépare le Bassin Parisien du Bassin de l'Escaut, se caractérise par l'absence de cours d'eau permanents et une topographie plus accusée. Les vallons secs (vallées perdues) sont beaucoup plus représentatifs de cet ensemble. Ici les villages se sont installés soit en amont des sources des cours d'eau ou sur les buttes. L'occupation des sols s'est faite en fonction de la nature des substrats.

Les buttes sableuses ou constituées de tuffeaux et d'argile de Clary sont occupées majoritairement par les bois (reliques de l'ancienne forêt d'Arrouaise). Les fonds de vallons, lieux de convergence des eaux de ruissellement, sont occupés par des prairies bocagères.

## Les paysages du Cambrésis

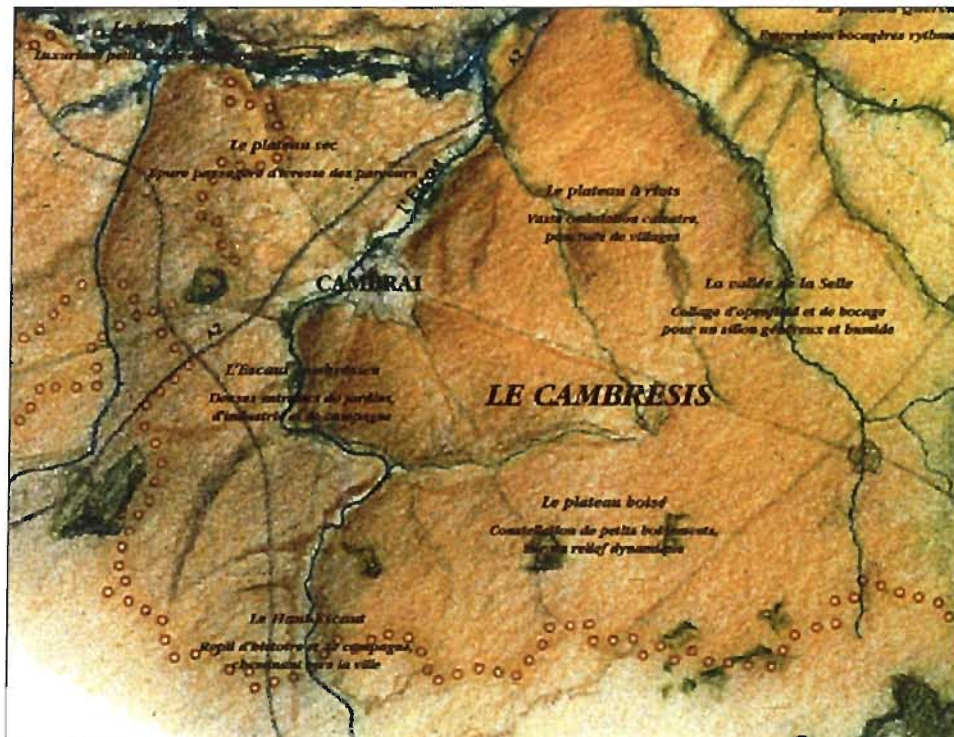
S'il est normal que le nom de Cambrésis renvoie, dans la culture commune euro-régionale, à un territoire historique, en revanche aucune image ne lui est immédiatement et irrémédiablement liée, comme l'on associe spontanément la Beauce et ses étendues de blé, la baie du Mont Saint-Michel et ses prés salés, le Finistère et ses landes ... Ceci signifierait-il que les paysages du Cambrésis tels qu'ils s'offrent, tant aux habitants qu'aux visiteurs, n'ont pas mérité du vocable "paysages Cambrésiens" ? La réponse est sans doute dans le fait que ces paysages s'abordent comme dimension patrimoniale plus par le souvenir personnel que par un sentiment culturel collectif.

Le Cambrésis offre pourtant sur la scène départementale une appréciable "respiration" paysagère entre les bocages de l'Avesnois et les urbanisations du bassin industriel ex minier du Douaisis et du Valenciennois. Il est le seul à offrir à ces échelles ces vastes panoramas de campagnes nourris d'amples ondulations et d'opulentes moissons. Sans réellement sembler captiver l'attention de nos contemporains, ces paysages émeuvent ceux qui aiment peut-être contempler la mer..., la mer qui serait ici l'étendue cultivée et les îles qui seraient ici les constructions resserrées des villages.

Le Cambrésis se rattache donc à la famille un peu boudée des paysages de champs ouverts que les géographes nomment "openfields". Ils ont leur origine historique dans un fait social ancien qui prônait l'exploitation du terroir collectivement et donna naissance à un droit rural spécifique à ces régions, basé sur l'assolement forcé et l'existence d'un troupeau commun à chaque village.

Le paysage actuel, bien que le contexte ait considérablement varié, doit toujours présenter des similitudes avec ces paysages d'il y a plusieurs siècles (vue lointaine, parcimonie des enclosures végétales; paysage largement épargné par les friches industrielles).

"Pays où plane le regard, le Cambrésis recèle, et peut-être dissimule, une part importante de sa richesse, de sa diversité". Pour preuve l'inventaire départemental des paysages mené dans le cadre de la Trame-Verte par le C.A.U.E. qui a mis en évidence sur le Cambrésis l'existence de plusieurs entités paysagères, s'organisant en deux grands domaines que sont les Grands Plateaux rythmés par les Grandes Vallées, sommairement présentés et situés dans les lignes suivantes.



Les Grands Plateaux regroupent les 3 entités<sup>(1)</sup> paysagères suivantes :

- le plateau sec : "épure paysagère"; il est situé au nord-ouest de Cambrai et de l'Escaut,
- le plateau à riots : "vaste ondulation calcaire ponctuée de villages"; il est situé au nord du Torrent d'Esnes, entre l'Escaut à l'ouest et la Selle à l'est,
- le plateau boisé : "constellation de petits boisements sur un relief dynamique"; il est situé au sud du Torrent d'Esnes, sur les confins du département.

Les Grandes vallées regroupent les 4 entités paysagères suivantes :

- l'Escaut cambrésien : "denses entrelacs de jardins, d'industrie et de campagne"; il correspond à la vallée du fleuve et à ses versants depuis Cambrai jusqu'à la Sensée au nord,
- le Haut Escaut : "repli d'histoire et de campagne cheminant vers la ville"; il correspond à la vallée et à ses versants depuis la source jusqu'à l'amont de Cambrai,
- la Sensée : "luxuriant petit monde de marais"; elle correspond à la limite septentrionale du Cambrésis,
- la vallée de la Selle : "collage d'openfields et de bocages pour un sillon généreux et humide"; elle constitue, à l'est, le signal d'entrée dans l'Avesnois.

## Les installations humaines

### Un semis de gros villages et de bourgs

Les riches terres limoneuses du Cambrésis ont attiré une population nombreuse qui s'est encore accru sous l'effet de l'essor des industries rurales pendant les XVIIIème et XIXème siècles et jusque dans les années cinquante..

Le premier souci de l'agglomération fut de se mettre en contact avec la terre nourricière tout en la préservant au maximum. C'est pourquoi, ces installations liées à une économie essentiellement rurale sont presque toujours antérieures aux routes qui les desservent (exceptés quelques cas particuliers liés aux voies romaines).

La population s'est donc essentiellement installée dans des villages agglomérés autour de puits coûteux et rares en raison de la profondeur des nappes d'eau dans la craie.

L'agglomération qui s'impose comme une loi à l'établissement humain sur le plateau sec trouve donc son principe dans une loi hydrologique. Seules peuvent vivre à l'écart les fermes dont les propriétaires ont été assez riches pour forer un puits et creuser une mare.



L'eau étant parcimonieuse sur le plateau, l'accessibilité de celle contenue dans le sous-sol a dû être un élément déterminant de l'implantation des villages. Réminiscence historique : exemple d'un puits public. (place d'Elincourt) (PU 001)

1) L'entité paysagère est un espace caractérisé par plusieurs éléments - morphologie, orographie, occupation des sols, nature d'organisation du bâti, type de structures végétales, nature et qualité des horizons, organisation du réseau hydrographique, etc qui par leur présence, leur organisation et leur combinaison donnent une homogénéité et une harmonie, livrant ainsi une image cohérente, identifiable, et spécifique.

## Des villages de plateaux ou de versants



Le profil dissymétrique de la vallée du torrent d'Esnes et la particularité d'implantation du village d'Esnes dans la vallée (utilisation défensive de l'eau par le Château). (PB 008)



Des villages généralement situés sur les légères éminences. ex Beauvois et Fontaine. (PR 006)

On pourrait croire que cette loi se relâche dans les vallées où l'afflux constant des nappes souterraines concentre toutes les eaux de la craie. C'est ce que l'on observe dans beaucoup de vallées (Esnes), mais il faut en excepter toutes les vallées nombreuses (Selle) ; sur leur fond inconsistant et marécageux, des maisons ne peuvent s'établir. Aussi, tous les villages les évitent et se fixent sur les versants, à mi-côte. Dès lors, ces villages de vallées se trouvent placés dans les mêmes conditions hydrologiques que les villages de plateaux.

Pour avoir de l'eau, il leur faut creuser dans la craie des puits moins rares et moins profonds que sur le plateau, mais encore assez coûteux pour exiger le forage et l'entretien en commun ; de là, sur le bord de ces vallées tourbeuses et marécageuses, ces agglomérations agricoles qui ressemblent en tous points aux agglomérations du plateau.

### Des constructions

La mixité des activités rurales (agricoles, artisanales et de petite industrie) a généré une typologie de constructions riche et spécifique qui s'exprime dans les formes de l'habitat rural.

### Typologie de l'habitat rural



L'organisation sociale historique, sans doute favorisée par les modalités d'accès à la ressource en eau, a généré un mode d'habitat groupé et une agriculture en openfield. ex. Habitat dense à pignon sur rue à Camières.. (CAR 002)



Pour installer son agriculture issue du défrichement le Cambrésien a bâti de très nombreuses fermes : une ferme à Wallincourt. (WAL 001)



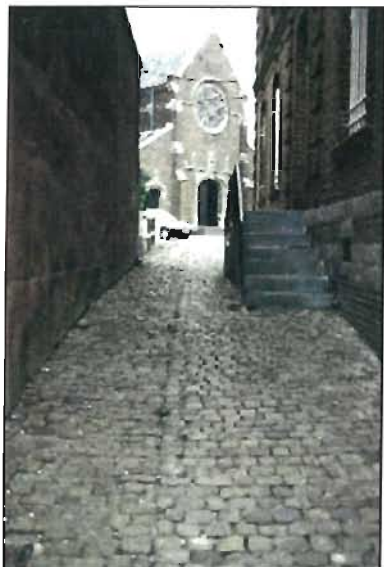
L'habitat rural du Cambrésis se décline selon plusieurs types : - la ferme à pignon sur rue qui correspond à la petite et moyenne exploitation agricole,  
 - la ferme à cour carrée qui correspond à la très grande exploitation où l'on pratique la polyculture,  
 - la maison ouvrière avec mur goutterot ou pignon sur rue,  
 - la maison de tisserand à pignon sur rue,  
 - la maison de notable qui ressemble parfois à un petit château.

### Matériaux

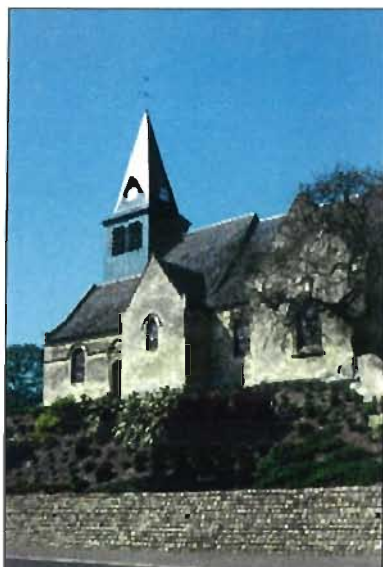
Jusqu'au 19ème siècle les constructions sont élevées dans des matériaux locaux : pierre calcaire, briques, grès, silex, ardoise, pisé, chaume..., selon le lieu.

L'industrialisation amène la généralisation de l'emploi de la brique et de la tuile. Les zones démolies pendant la guerre 1914-1918 furent reconstruites en brique et tuile mais selon les modèles traditionnels.

Certains types d'habitat comme la maison de tisserand tombent en désuétude.



Le grès en pavage (Carnières) . RUEL 002)



La pierre de taille calcaire est principalement destinée aux 'architectures "majeures" de ce territoire rural. l'église d'Esnes. (EG 001)



Le silex est principalement utilisé en sous-bassement ou en remplissage de murs. Boussières en Cbis . (MAT 001)

### Conclusion

Le Cambrésis est donc plus qu'un territoire administratif, c'est un Pays qui tire ses origines culturelles de l'histoire et, où le milieu physique, par sa richesse, a largement contribué au développement économique et à l'émergence de l'identité culturelle du pays. Cette association de l'histoire et du milieu naturel s'est traduite par une importante richesse tant dans le domaine architectural, urbanistique que paysager. Ce patrimoine que le Cambrésien a construit au fil du temps est le témoin d'un savoir faire. Mettre en valeur ce potentiel participerait à l'attractivité de ce territoire trop souvent méconnu.

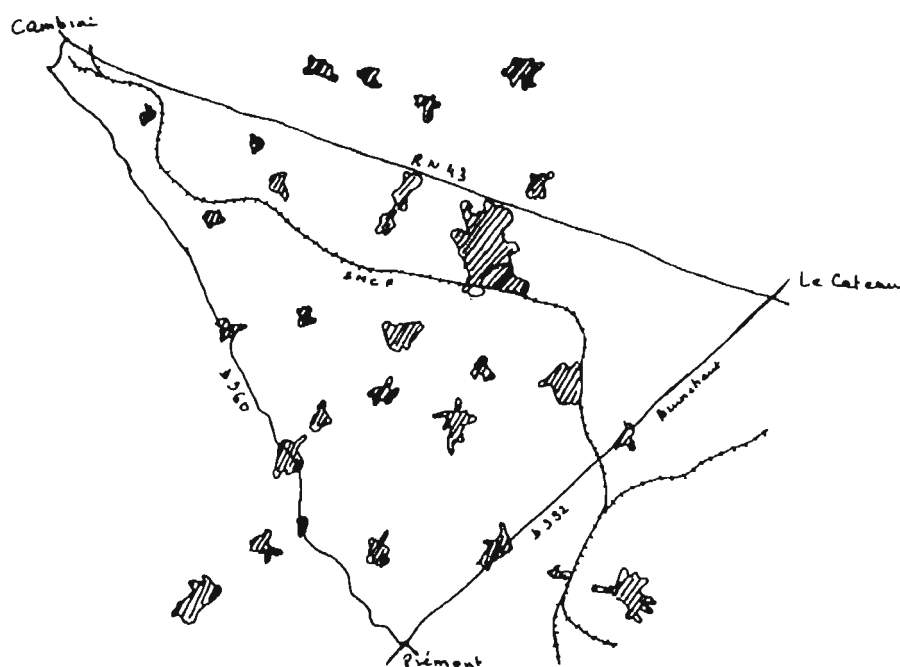


## Recherche des caractères identitaires

L'approche de ce territoire (terrain, différents échanges avec les élus et partenaires, consultation de documents,...) permet une lecture à deux niveaux.

Le premier tentera de révéler les éléments communs du Grand Caudrésis et le second, quant à lui, fera une analyse plus fine des richesses qui caractérisent ce territoire.

### Éléments structurants



La première lecture révèle :

- une organisation spatiale du territoire structurée autour de trois axes routiers et de la voie SNCF. En effet, la RN 43, le CD 932 (chaussée Brunehaut) et le CD 960 forment un triangle dont les sommets sont Cambrai, Le Cateau (villes historiques) et Prémont. Ces trois axes, par leurs situations géographiques, leur morphologie, l'importance du flux routier qu'ils drainent et leurs impacts dans le paysage sont un atout non négligeable qui peut participer à la valorisation du territoire. En effet, ces axes, qui symbolisent l'entrée du Grand Caudrésis, représentent aussi la vitrine du "Pays".

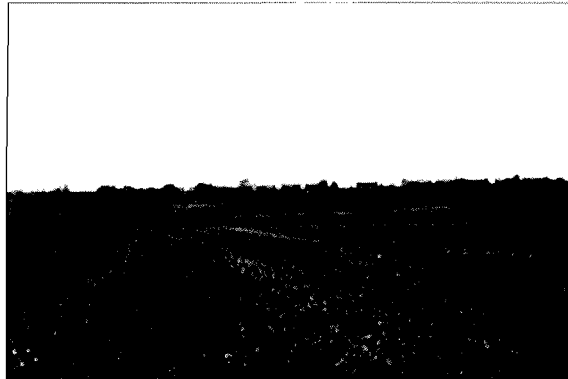


Idem  
Vallée du Pantis depuis section "nord" du R.D. 960. (PB 012)



Les anciennes voies romaines sont aujourd'hui parmi les axes primordiaux dans l'économie locale. Il s'agit d'en prendre compte en tant que faire valoir du territoire qu'elles desservent : la R.N. 43 à Beauvois. (BEA 001)

La voie SNCF, quant à elle, si elle a participé au développement économique, est beaucoup plus discrète sauf dans sa partie en remblais. Il serait intéressant que les élus se rapprochent des responsables de la SNCF pour, éventuellement, trouver un accord d'aménagement pour les talus de cette voie.



La ligne de chemin de fer, si elle a induit un essor économique indéniable à partir du XIX siècle, génère aujourd'hui des coupures paysagères et naturelles  
*le talus S.N.C.F. entre Awoingt et Cattenières (PR 001)*

- une présence importante de moulins à vent. Ce patrimoine architectural remarquable était un élément courant dans le paysage du Cambrésis. En 1804 l'arrondissement comptait 50 moulins à farine mus par l'eau et 151 par le vent. Les moulins à vent sont le trait commun du paysage Caudrésien. Leur présence trouve son explication, entre autres, dans :

- la morphologie du plateau Caudrésien (nombreuses buttes exposées au vent)
- l'absence de cours d'eau permanent qui a favorisé le recours à la force motrice du vent.
- le besoin de transformer les produits locaux (céréales, graines oléagineuses).

Si quelques efforts ont été réalisés pour redonner une activité à un nombre très réduit de moulins (restauration du moulin de Walincourt-Selvigny, projet de création d'un réseau rural d'initiation aux sciences), ce patrimoine, témoin d'une mémoire collective, reste très peu valorisé et risque, à terme de disparaître si aucune politique n'est clairement définie.

## Les ambiances des paysages du Caudrésis

- La deuxième échelle, quant à elle, s'intéressera à identifier les ambiances paysagères par la recherche des indices en prenant le paysage comme clef d'entrée. Cette approche permet en plus de l'identification des secteurs par les éléments physiques et biologiques, de prendre en considération les critères sensibles et culturels.

Cette approche a permis d'identifier cinq ambiances qui, tout en ayant chacune ses caractéristiques, s'interpénètrent et nous font glisser du paysage d'openfield au paysage plus fermé du bocage Avesnois.

La synthèse des éléments en notre possession nous permet d'ores et déjà d'identifier cinq ambiances ou "unités paysagères" sur le territoire du Caudrésis.

- Les vallées ( Le plateau d'Esnes ) : cette unité se présente comme un impluvium marqué par le Torrent d'Esnes et ses trois affluents. Ces riots, orientés selon un axe sud/nord et perpendiculaire à la vallée principale, ont fortement marqué la morphologie de ce plateau en créant des fluves et interfluves. Si l'agriculture domine les plateaux, les vallées, en revanche, sont le domaine des prairies bocagères et d'une végétation arborescente. Ici nous avons deux perceptions du paysage. Au sud et à l'ouest, nous avons un horizon boisé marqué par la présence d'un chapelet de bois sur les buttes, à l'inverse, au nord, les silhouettes des villages sont les points d'accroche du regard.



L'horizon induit au nord par la dénivellation du versant du Torrent d'esnes. (PB 007)



Des interfluves bien marqués aux paysages très ouverts. silhouette de Caullery depuis la ferme Iris. (PB 009)

- Le plateau (Le plateau de Carnières) : l'absence de vallées bien formées a induit une topographie assez plane avec toutefois des faibles ondulations formées par des riots. La proximité de la ville de Cambrai, par son influence, a généré une concentration de villages. Cette ambiance est marquée par la dominance de l'agriculture. Les quelques végétaux arborés sont localisés autour des villages, le long des riots et sur les talus des chemins creux. Ici topographie et occupation du sol ont généré une large ouverture du champ visuel (openfield) où les silhouettes des villages et les éléments verticaux sont les seuls éléments qui dominent le paysage.



La proximité de l'agglomération de Cambrai et un plateau très ouvert et peu ondulé ( puisque les différentes vallées y amorcent leur formation). (PR 001)



Des auréoles bocagères autour des villages bien perceptibles puisque l'agriculture est en openfields. : silhouette de Cattanières. (PR 004)

- Le plateau (Le plateau de Carnières ?) : l'absence de vallées bien formées a induit une topographie assez plane avec toutefois des faibles ondulations formées par des riots. La proximité de la ville de Cambrai, par son influence, a généré une concentration de villages. Cette ambiance est marquée par la dominance de l'agriculture. Les quelques végétaux arborés sont localisés autour des villages, le long des riots et sur les talus des chemins creux. Ici topographie et occupation du sol ont généré une large ouverture du champ visuel (openfield) où les silhouettes des villages et les éléments verticaux sont les seuls éléments qui dominent le paysage.



Un horizon boisé au nord et à l'ouest : vue depuis R.D. 16 à proximité de Malincourt. (PB 003)



Un openfield à l'horizon très lointain vers le sud : ferme du Petit verger près de Villers-Outréaux. (PB 004)

- Le plateau de Béthencourt : les vallées qui se creusent vers l'aval pour alimenter l'Erclin rythment le plateau malgré la proximité de l'aire des sources. Cette situation fait donc alterner les espaces dominés par l'openfield voués à la culture propice aux vues lointaines et les replis plus intimes davantage plantés avec prairies et élevage. Les villages denses, majoritairement placés sur les points hauts des rides du plateau, abritent une riche architecture liée à l'industrie dentellière. Ils subissent, pour certains, l'attractivité urbaine de Caudry.



Un plateau très ouvert aux vues très profondes : vue vers Bévillers depuis la R.N. 43 . (PR 007)



Des villages généralement situés sur les légères éminences. ex Beauvois et Fontaine. (PR 006)

-Le plateau de Clary : la topographie de ce secteur est complexe et relativement marquée. Les cours d'eau temporaires s'égouttent parfois dans des vallées perdues. L'ambiance est aussi largement marquée par la présence d'une végétation importante associant à la culture les bois, le bocage et les prairies. L'ensemble crée les conditions d'un paysage campagnard équilibré et harmonieux qui butte au nord sur les silhouettes de la zone industrielle de Caudry. La densité des villages y est importante, mais leur espace urbain y est relativement aéré. Ils sont tous, que ce soit par une route ou par un chemin, reliés directement à Clary.



Des villages dans de légères dépressions : cas de Clary. (PB 015)



Un horizon boisé et un relief plus marqué avec la présence de "vallées perdues" : à l'est de Busigny. (PB 013)

## Mise en évidence des évolutions

Un territoire, qu'il soit d'identité rurale ou urbaine, n'est jamais un système isolé, stable où les situations sont figées. Un territoire connaît toujours de façon plus ou moins visible et de manière plus ou moins forte des évolutions. Si celles-ci sont subies, elles seront ressenties comme négatives, si elles peuvent être voulues, voire planifiées, elles seront ressenties comme positives puisque portant en elles la garantie d'un avenir meilleur.

Il est à préciser que ce qui va être décliné ci-après ne relève ni d'un conservatisme absolu, ni de la nostalgie d'un passé qu'il faut à tout prix retrouver. Nous sommes conscients qu'un territoire doit évoluer pour subvenir à de nouvelles demandes et être en phase avec son temps.

Le Grand Caudrésis ne déroge pas à cette règle. En effet, la lecture qui a été faite du Grand Caudrésis montre que, si ce territoire n'a pas subi de grandes mutations comme le Bassin minier ou le Val de Sambre, néanmoins quelques évolutions commencent à apparaître qui peuvent nuire à la qualité du territoire, si aucun effort n'est réalisé.

Cette analyse a pour objectif de mesurer les évolutions que le territoire a subies dans les domaines de l'urbanisme et du milieu naturel et d'apprécier l'impact (positif ou négatif) sur le cadre de vie. Elle n'a pas la prétention de faire un inventaire exhaustif de toutes les évolutions que le Grand Caudrésis connaît mais de reprendre celles qui, par rapport aux entretiens et observations du terrain et des documents consultés, risquent à terme de porter préjudice au territoire.

es évolutions dues au remembrement et aux extensions urbaines semblent celles qui ont eu le plus d'impact sur le territoire.

**Occupation du sol :** la modernisation de l'agriculture s'est accompagnée d'un agrandissement des parcelles. Le remembrement s'est traduit par la disparition d'une bonne partie du maillage des haies et la régression importante des surfaces toujours en herbe (prairies) au profit de l'agriculture. Ce phénomène s'observe plus particulièrement au sud-est du territoire. Ce paysage, qui s'apparente à celui de l'Avesnois, marquait et marque toujours le passage du Cambrésis à l'Avesnois, est menacé de disparition si aucun effort n'est réalisé pour maintenir une ossature bocagère. Le maintien d'un maillage de haies se justifie pour plusieurs raisons :

- préserver l'ambiance bocagère,
- lutter efficacement contre l'érosion des sols et les coulées de boues,
- conserver le patrimoine sol.



La présence de bois et de prairies bocagères pacagées.  
Au sud de Bertry. (PB 014)



## Extensions urbaines :



La silhouette des villages est caractérisé par la présence d'une auréole végétale que les extensions urbaines et l'intensification des cultures rendent vulnérable ex. d'impact visuel d'un nouveau bâtiment artisanal -Villers-Ou-tréaux. (PB 017)

Les villages du Cambrésis sont caractérisés par la concentration des constructions, traditionnellement enserrées dans un "chemin du tour des haies", sorte de rempart végétal séparant l'espace urbanisé et ses jardins du plateau couvert de cultures.

Aujourd'hui encore, quand bien même ont disparu les haies, la limite entre le bourg et les champs est franche et visible très loin sur le plateau.

Certes dans le Caudrésis les installations humaines n'ont pas connu des extensions récentes aussi importantes que dans les périphéries des grands centres urbains départementaux, néanmoins, les constructions neuves, si petites soient-elles, perturbent la silhouette urbaine en raison de la rupture avec l'environnement que génèrent leur implantation, leur volume, leurs couleurs. De plus l'architecture "boite à chaussures" des bâtiments d'activités qui s'installent systématiquement en entrée de commune renforce la dégradation générale du paysage urbanisé.

## Actions et partenariats possibles

Les précédents chapitres ont mis en évidence les forces et les faiblesses du territoire. Ils ont révélé, en matière d'urbanisme, d'architecture, de paysage et de milieux naturels, les éléments qui ont fortement marqué l'identité du territoire.

Cette analyse, en puisant ses racines dans la concertation (élus et partenaires) et dans les observations du terrain, a mis en évidence les axes de mutations et les enjeux de ce territoire.

Parallèlement, le comité de pilotage du C.D.R. réfléchi aux grands principes d'aménagement de leur territoire. Trois orientations semblent se dessiner. Elles ont pour objectifs :

- de construire un territoire plus attrayant en répondant mieux aux besoins,
- de favoriser l'épanouissement de la population et des jeunes en particulier,
- de conforter la vocation économique du territoire.

La mise en synergie de ces orientations nécessite l'engagement d'opérations et l'animation d'un partenariat. Ces opérations n'ont pas toutes la même teneur ni la même ambition. Elles font appel à des politiques différentes, certaines sont réalisables à court terme, alors que d'autres le seront à moyen ou long terme puisqu'elles nécessitent des préalables.

Dans le cadre de la politique d'amélioration du cadre de vie, différentes opérations sont proposées. Elles peuvent être classées en deux catégories :

### • les outils

Ils visent à faciliter la définition de politiques locales en faveur de l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ces outils ont l'ambition de rendre opérationnels les principes du développement approuvés par les élus. Ils servent de cadre à l'élaboration de la politique du cadre de vie et sont garants de la qualité de la démarche qui conduit à l'action.

Ils permettent de donner un sens fort et cohérent aux projets locaux.

### • les actions

Ce sont des opérations dont la transcription sur le terrain est immédiate et bien visible.

L'ensemble des outils et des actions sera présenté de manière à identifier les partenaires susceptibles de s'engager, compte tenu de leurs missions spécifiques.

## Objectifs de l'opérationnalité

Trois grands principes animent la réflexion sur le choix des outils et des actions qui sont préconisés dans le présent document :

- un patrimoine naturel; base pour un développement,
- une politique de paysage; facteur d'attractivité du territoire,
- une politique architecturale et urbaine; facteur de développement local

### Un patrimoine naturel, base pour un développement

Les ressources naturelles du Grands Caudrésis ont largement contribué au développement économique et culturel du territoire. A ce titre elles sont l'essence même du savoir faire et de l'identité Caudrésienne. Elles caractérisent la mémoire du "Pays", mémoire qui se lit à travers son urbanisation, son occupation du sol, ses paysages et son patrimoine architectural.

Ce patrimoine naturel est aujourd'hui mal connu et reste très peu valorisé. Il convient de lui donner la place qu'il mérite en le faisant découvrir et en le faisant partager au plus grand nombre.

### Pour une politique des paysages facteur d'attractivité du territoire

Mener une politique ambitieuse pour les paysages du Grand Caudrésis c'est d'une part prendre en compte l'existence des caractéristiques paysagères et les valoriser en adéquation avec les identités locales pour limiter la banalisation; et d'autre part mettre en œuvre des dispositifs permettant aux populations de participer à l'évolution des paysages tout en s'appropriant des qualités initiales. Pour y parvenir il convient de mettre en place une méthode de travail qui, à moyen et long terme, permet au territoire de se doter d'outils de connaissance et de sensibilisation. Dans le souci d'enclencher une dynamique à court terme, il est recommandé de dégager des actions prioritaires pour les réaliser sur le terrain. C'est l'outil primordial de connaissance des paysages du secteur et la clef d'entrée à de nombreuses déclinaisons.

### Pour une politique architecturale et urbaine facteur de développement local

Le patrimoine constitue un enjeu dont l'importance va croissante, tout particulièrement dans le milieu rural.

Mais pour que ce patrimoine devienne support de développement des territoires, il faut qu'il devienne lui-même projet de territoire. Dans le territoire du Grand Caudrésis, deux thématiques patrimoniales peuvent être support de développement local. Elles se recoupent en partie et nécessitent d'être articulées.

#### Le patrimoine lié à l'industrie textile :

La dynamique existant autour de la tradition textile dans le territoire du Grand Caudrésis justifie que les projets de valorisation s'articulent prioritairement autour du patrimoine architectural généré par l'activité textile.

Il s'agit de valoriser toute l'histoire de l'architecture liée à l'activité textile depuis les origines, c'est-à-dire l'époque pendant laquelle elle était extrêmement dépendante de l'activité agricole (en générant une architecture et une organisation urbaine spécifiques : maisons de tisserands à pignons sur rue ...) jusqu'à une époque plus récente où l'industrialisation de la production a entraîné la construction de bâtiments autonomes et suffisamment vastes pour accueillir les machines (l'introduction de la

machine à vapeur, en particulier, a entraîné une consommation d'espace importante). L'économie industrielle a aussi généré une nouvelle organisation sociale qui a laissé un patrimoine architectural et urbain de grande qualité (maisons de maître, bourse de travail, bains douches et piscine...).

**Le patrimoine lié à la première reconstruction :**

Les bâtiments et sites issus de la première reconstruction (églises, mairies, écoles, constructions privées ... cimetières militaires) participent aussi de l'identité du Grand Caudrésis et plus largement de l'identité du Cambrésis. A ce titre, ils doivent participer à la valorisation du territoire.

## Les outils

### **L'inventaire floristique et faunistique.**

C'est un outil qui permet d'une part, de qualifier et de quantifier les différents milieux et d'autre part, de mesurer leur fragilité. La DIREN paraît à ce titre le partenaire le mieux indiqué pour élaborer cet outil.

### **L'inventaire des paysages**

Il permet sur le territoire d'étude de préciser la nomenclature des paysages réalisée en 1994 par le C.A.U.E. de définir à la précision de "l'Unité Paysagère " son état, ses éléments d'identité et son évolution.

### **La connaissance du patrimoine, première étape de sa valorisation**

La valorisation d'un territoire dans ses qualités patrimoniales passe nécessairement par une meilleure connaissance de celles-ci.

Le C.A.U.E., à travers sa nomenclature du "Patrimoine Rural Remarquable", réalisée à la demande du Conseil Général du Nord, ambitionne d'animer le territoire départemental en fédérant les acteurs du cadre de vie sur ce thème, à partir du réseau INTERNET. Cette démarche doit permettre de recenser des connaissances détenues par les acteurs locaux (associations, individus ...) et de créer ainsi un véritable ancrage des thématiques patrimoniales dans la population.

Par ailleurs, des territoires voisins du Grand Caudrésis tentent de se structurer pour développer la connaissance et la reconnaissance du patrimoine. Cela concerne le patrimoine de la première reconstruction, s'agissant du Cambrésis, et le patrimoine lié à l'activité textile, s'agissant du Vermandois.

Enfin, le service de l'inventaire de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) peut mener, selon son programme scientifique, une approche systématique du patrimoine. Il peut aussi apporter son soutien scientifique à l'occasion d'études menées à l'extérieur de son service.

Il s'agit donc à la fois de coordonner les actions, de définir les priorités et d'engager des études à partir de cahiers des charges élaborés sous la responsabilité d'un groupe de pilotage.

#### Etudes patrimoniales

Les études patrimoniales, même partielles, peuvent (si elles sont complétées au fur et à mesure en fonction de l'intérêt porté au territoire du Grand Caudrésis) constituer à terme, une "banque de données" qui permettra :

- la constitution de dossiers de synthèses sur les caractéristiques typologiques des familles d'édifices étudiés,
- la réalisation d'une carte du patrimoine recensant les monuments et les sites classés ou inscrits, et les éléments intéressants du patrimoine tant architectural qu'archéologique,
- la réalisation d'ouvrages de références,
- la valorisation des aménagements ultérieurs (construction ou réhabilitation d'architectures ou d'espaces publics),
- la mise en œuvre d'opérations de promotion culturelle et touristique,
- l'élaboration de recommandations architecturales d'ordre incitatif (*charte du patrimoine*),

- l'initiation d'actions d'ordre réglementaire (*Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager - Z.P.P.A.U.P.*),
- l'élargissement des protections comme Monuments Historiques (*Classement ou Inscription à l'Inventaire Supplémentaire*).

Sur la base des différents éléments d'information connus à ce jour, de nombreuses pistes peuvent s'ouvrir à l'occasion de la dynamique créée par le C.D.R. pour affiner les caractères de l'identité locale du Grand Caudrésis et proposer des opérations de valorisation du patrimoine architectural et urbain.

### Publications

Les publications (quelles que soient leur forme : brochures, livres...) constituent un moyen de sensibiliser les habitants à leur patrimoine. Un premier travail consisterait à faire le recensement des documents existants de manière à favoriser leur diffusion. Nous citons, pour mémoire, deux publications faites à l'échelle du Cambrésis dans le but de sensibiliser un large public :

"Architectures en Cambrésis", C.A.U.E. du Nord - Novembre 1994.

"Brasseries en Cambrésis" dans la collection *Itinéraires du patrimoine*, D.R.A.C. - 1994.

Certaines publications, telles que celles de la collection *Itinéraires du patrimoine*, permettent, grâce à une diffusion nationale, de toucher un public élargi au-delà des frontières locales, pour un investissement financier qui reste modeste malgré la qualité des brochures. De telles publications pourraient constituer une première étape dans la sensibilisation sur les deux thématiques patrimoniales précédemment évoquées. De telles publications présentent aussi l'avantage d'inviter les lecteurs à la promenade de les amener à la découverte du patrimoine sur le territoire lui-même.

Bien d'autres publications sont envisageables et la réalisation d'ouvrages de références tels que l'excellente collection *Architecture rurale de Wallonie*, éditée chez Pierre Mardaga, est un objectif qui, à plus long terme, doit être recherché si l'on veut valablement valoriser le patrimoine architectural.

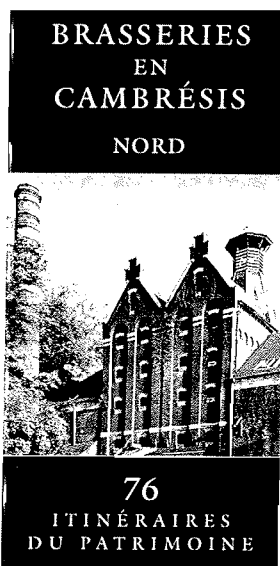
### - la charte de l'environnement.

Document à caractère partenarial, elle définit les bases d'engagement entre plusieurs acteurs de l'aménagement en faveur de la valorisation du milieu naturel. L'inventaire constitue l'étude de référence à partir de laquelle il est possible de fixer les objectifs de la charte. C'est un outil qui permet aux élus du Contrat de Développement Rural d'engager des aménagement cohérents avec l'identité de leur territoire.

Le Ministère de l'Environnement attribue en priorité une aide financière aux structures intercommunales qui s'engagent dans cette démarche (Cf; Annexe Circulaire du 11 Mai 1994).

### - une charte paysagère

C'est un document à caractère partenarial. Il définit les bases d'engagement entre plusieurs acteurs de l'aménagement en faveur de la valorisation du paysage. L'inventaire constitue l'étude de référence à partir de laquelle il est possible de fixer les objectifs de la charte. C'est un outil qui permet aux élus du Contrat de Développement Rural d'engager des aménagement cohérents avec l'identité de leur territoire.



Cette charte paysagère doit permettre aux élus de favoriser une reconnaissance sociale large de l'ensemble des intervenants sur le terrain ainsi que celle des habitants et des visiteurs. En préalable il conviendra de s'interroger sur les moteurs culturels et sociologiques que recouvre ici le concept de paysage en comparant la réalité de la perception du paysage local par les habitants, les techniciens et les visiteurs à celle du paysage rêvé par ces derniers : en effet les paysages où dominant l'openfield sont trop souvent dévalorisés aux yeux du plus grand nombre !

A partir des différentes ambiances qu'il a été possible de déceler dans notre approche, on reconnaît, sur le Grand Caudrésis un ensemble d'éléments et de caractéristiques dont la présence marque très fortement l'identité paysagère qui sont :

- la profondeur des champs visuels générés par l'agriculture,
  - les vestiges de l'ancienne forêt d'Arrouaise qui introduit une diversité et constitue un horizon boisé,
  - la co-visibilité des villages à la silhouette auréolée d'une ceinture végétale.
  - les infrastructures de déplacement ouvrant largement sur la lecture du territoire,
- Cette charte devra se fixer l'ambition de valoriser ces spécificités pour contribuer à créer le paysage contemporain du XXI<sup>ème</sup> siècle.

### - Cahiers de recommandations

Ils sont établis en direction des collectivités et des particuliers sur les thèmes des plantations, du mobilier urbain et des abords de déchetteries.

#### **Le cahier de recommandations pour les plantations**

L'importance du végétal dans les espaces publics et privés n'est plus à démontrer. En revanche, les communes et les habitants sont souvent confrontés à deux types de problèmes :

- le choix des végétaux pour renforcer l'identité de leur territoire,
- la conduite et l'entretien pour pérenniser leurs plantations.

La réalisation de ce document doit permettre aux Communautés de Communes et aux Communes constituant le Contrat de Développement Rural du Grand Caudrésis de réaliser des plantations cohérentes avec l'identité de chaque secteur en garantissant la conformité de la stratégie que le CDR aura validé.

Ce document, élément précieux, permet, en plus, le dialogue avec les différents partenaires de l'aménagement. Il doit être réfléchi pour toucher les particuliers dans leur volonté de "planter mieux". Une grande attention sera portée sur la qualité pédagogique du document. Il sera imaginé comme la base d'un document de sensibilisation pour la population et les chefs d'entreprises.

#### **Le cahier de recommandations pour le mobilier urbain**

Le choix d'un mobilier cohérent et homogène (abribus, poubelles, bancs, jardinières, panneaux de signalisation, ...) permet de marquer l'identité d'une commune et montre son appartenance à un territoire.

Actuellement chacune des communes a réfléchi de façon isolée au choix de son mobilier. Cette politique, si elle a un impact positif sur chacune des communes prise isolément, génère des aménagements disparates sur le territoire pris dans son ensemble, rendant ainsi plus difficile la reconnaissance sociale de valeurs collectives propres. Dans le territoire du Grand Caudrésis le choix du mobilier peut très opportunément être le prétexte à faire référence à la broderie, à la dentelle ou au tissage... Partenaires à associer : Chambre de commerce, Chambre des métiers, S.D.A.P., D.D.E., D.V.I., Réseau Arc en Ciel,...

### **Le cahier de recommandations pour les déchetteries**

Promouvoir la qualité des paysages et le respect de l'environnement sont des objectifs que se sont fixés les élus du Grand Caudrésis. La réflexion sur un schéma d'installation de déchetteries marque leur volonté de ;

- éviter la création et le développement des dépôts sauvages,
- réaliser une économie de matières premières,
- réduire le volume des déchets mis en décharge,
- répondre à la demande croissante du public de faire un geste écologique,
- être en phase avec la loi.

Mais le seul fait d'implanter des déchetteries peut constituer une atteinte à l'environnement et une altération du paysage. En effet, toute intervention s'accompagne de la modification du paysage et de la pratique des lieux.

Ces retombées majeures doivent être prises en considération. Cela suppose une définition des principes et des objectifs que l'on veut atteindre et aussi de concilier la valorisation du site et la qualité d'accueil.

Le projet d'intégration paysagère doit être réfléchi en tenant compte de quelques principes ; à savoir :

- se référer aux caractères paysagers de chacun des sites retenus,
- générer une image de qualité qui dépasse la simple végétalisation standardisée des délaissés,
- concevoir un aménagement sobre qui permette d'éviter un défaut d'entretien toujours préjudiciable à la qualité des espaces.

### **La carte de stratégie**

La réalisation de cette carte doit permettre :

- d'éviter les rivalités coûteuses entre les différentes communes qui forment le territoire du Contrat de Développement Rural,
- de chercher et de développer les actions complémentaires,
- de rendre les communes plus solidaires en répartissant les efforts d'équipements,
- de faire jouer son rôle à chaque partie du territoire tout en préservant et en affirmant l'identité de chacun,
- de prendre appui sur les potentialités locales pour revivifier et dynamiser le territoire.

Tels sont les objectifs affichés par cette carte. Sa réalisation doit prendre appui sur l'analyse et la synthèse des données issues du terrain (premières parties de l'étude) ainsi que sur les résultats de la concertation entre les différents partenaires et le maître d'ouvrage.

Cette carte, pour répondre aux problèmes d'aujourd'hui tout en anticipant sur les enjeux et les solidarités de demain, doit proposer une stratégie d'actions :

- sur le long terme, à l'échelle du périmètre d'étude, voire du périmètre de cohérence,
- sur le moyen terme, à l'échelle du périmètre d'étude,
- sur le court terme, à l'échelle du territoire du Contrat de Développement Rural.

Elle intégrera les problématiques d'enfouissement des lignes électriques et/ou la suppression des poteaux électriques .



## Les actions

La synthèse issue de l'observation, des ambitions des élus et des contacts avec les partenaires a fait émerger plusieurs thèmes parmi lesquels il sera possible d'engager des actions sur le terrain.

Ces actions ont été retenues par rapport à leur impact et l'opportunité d'un partenariat. L'ensemble de ces actions peut être regroupé en trois catégories :

### Valorisation du territoire

#### - Aménager et valoriser les espaces publics centraux



Un exemple de réhabilitation de la friche d'une ancienne usine de tissage : *Boussières en Cbis (PA 001)*

L'identité d'un territoire se manifeste aussi symboliquement par l'image des espaces publics centraux des communes. De tailles très diverses dans les communes du Grand Caudrésis, ces espaces couramment situés à proximité des équipements publics, accueillent bien souvent les manifestations tant festives qu'officielles qui participent au rayonnement du territoire en renforçant l'économie commerciale et touristique locale (voire la cohésion sociale).

Aujourd'hui, trop souvent aménagés en fonction de simples critères de technique routière, ils expriment davantage l'accumulation des contraintes de réseaux qu'ils ne favorisent par leur qualité la convivialité entre les citoyens.

Afin de renforcer l'attractivité du territoire, des projets d'aménagement visant à améliorer le cadre physique de ces espaces sont à établir après qu'une expertise ait été menée sur chacun. Des actions de mise en valeur affectant les façades des bâtiments riverains pourraient judicieusement épauler cette démarche.



Busigny

## Valoriser le patrimoine

Afin d'inscrire directement sur le territoire la volonté du Contrat de Développement Rural de valoriser le patrimoine, il est possible de mener des opérations de restauration du patrimoine, tant privé que public.

### Restauration du patrimoine public



Mise en valeur de la pierre calcaire blanche dans la restauration du patrimoine : la chapelle d'Estourmel (M.H. Cl.). (CH 001)



La restauration des moulins à vent comme élément du patrimoine culturel commun : Wallincourt - Selvigny. (MOU 002)

De nombreux bâtiments publics situés sur le territoire du Grand Caudrésis mériteraient de bénéficier d'opérations de restauration, voire de réhabilitation quand les fonctions qu'ils remplissent doivent évoluer.

Les démarches à entreprendre peuvent varier selon les constructions envisagées : églises, écoles, bibliothèques, salles de spectacles, chapelles...

Une opération a d'ores et déjà été initiée. Elle concerne un projet de diffusion culturelle du spectacle vivant et la réhabilitation de salles de spectacles sur l'ensemble du Grand Caudrésis. Cette action est à développer pour être menée dans un véritable souci de valorisation patrimoniale, au-delà de simples réponses fonctionnelles liées à l'adaptation des bâtiments aux nouvelles exigences théâtrales.

Par ailleurs, une opération de valorisation des moulins à vent est en cours de montage. Elle est basée sur un projet de création d'un réseau rural d'initiation aux sciences. Ce projet actuellement limité au canton de Carnières pourrait utilement se développer sur l'ensemble du territoire du Grand Caudrésis.

Enfin, le projet liant patrimoine, emploi et formation, et ébauché à partir de la Communauté de Villes de Cambrai sur le thème de la première reconstruction pourrait être relayé et conforté sur le territoire du Grand Caudrésis.

Engagé à partir de la problématique des églises, ce projet peut permettre, en partenariat avec les services de la direction culturelle du Conseil Général, de répondre à une préoccupation des élus locaux concernant l'entretien de ces bâtiments tout en cherchant à mettre en place des chantiers d'insertion et des programmes de formation sur des métiers traditionnels en voie de disparition, en lien avec les artisans locaux et en partenariat avec la Chambre des Métiers.

Ces églises, dessinées par les mêmes architectes, décorées par les mêmes peintres, les mêmes artisans verriers, construites par les mêmes maçons, représentent une tranche

de l'histoire de l'art spécifique du Cambrésis qui peut offrir l'opportunité d'un circuit patrimonial, une fois qu'elles auront été remises en valeur.

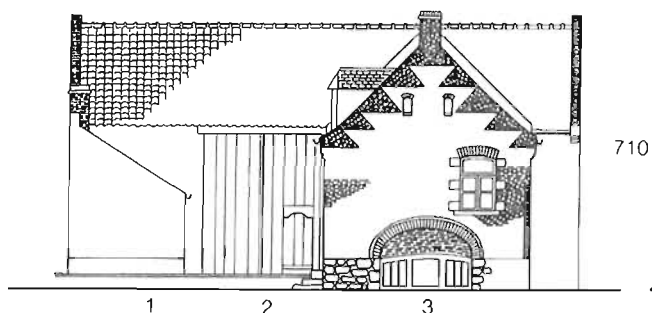
#### Restauration du patrimoine privé

Avec un taux très important d'immeubles construits avant la seconde guerre mondiale, le Grand Caudrésis est riche d'une architecture ancienne intéressante quoique souvent vétuste.

Faute d'offrir le confort et l'agrément aujourd'hui recherchés dans l'habitat, faute de moyens financiers pour entretenir d'anciennes maisons de maîtres, le patrimoine architectural est souvent négligé, parfois abandonné.

Il importe donc de faire la typologie des problèmes rencontrés dans les constructions du Grand Caudrésis et d'élaborer les prémisses d'un Plan Local de l'Habitat pour trouver les moyens à mettre en oeuvre, en partenariat avec la Direction Départementale de l'Équipement, afin de revitaliser un patrimoine susceptible de disparaître à terme, si l'on n'y prend pas garde. Ce projet rejoint une préoccupation sur l'habitat du Contrat de Développement Rural qui débouche sur la mise en place d'une étude sur ce thème.

#### • Le patrimoine lié à l'industrie textile :



La dynamique existant autour de la tradition textile dans le territoire du Grand Caudrésis justifie que les projets de valorisation s'articulent prioritairement autour du patrimoine architectural généré par l'activité textile.

Il s'agit de valoriser toute l'histoire architecturale liée à l'activité textile depuis les origines, c'est-à-dire l'époque pendant laquelle elle était extrêmement dépendante de l'activité agricole (en générant une architecture et une organisation urbaine spécifiques : maisons de tisserands à pignon sur rue ...) jusqu'à une époque plus récente où l'industrialisation de la production a entraîné la construction de bâtiments autonomes et suffisamment vastes pour accueillir les machines (l'introduction de la machine à vapeur, en particulier, a entraîné une consommation d'espace importante). L'économie industrielle a aussi généré une nouvelle organisation sociale qui a laissé un patrimoine architectural et urbain de grande qualité (maisons de maître, bourse du travail, bains douches et piscine ...).

#### • Le patrimoine lié à la première reconstruction :

Les bâtiments et sites issus de la première reconstruction (églises, mairies, écoles, constructions privées ... cimetières militaires) participent aussi de l'identité du Grand Caudrésis et plus généralement de l'identité du Cambrésis. A ce titre, ils doivent participer à la valorisation du territoire.

#### **Les constructions récentes**

La valorisation du patrimoine ancien passe aussi par la maîtrise du développement urbain pour que ce développement se fasse dans le respect des caractères

identitaires de chaque territoire.

Si le territoire du Grand Caudrésis n'a pas connu récemment un développement important comme bon nombre de territoires du département, nappés de zones pavillonnaires qui bouleversent complètement les anciennes organisations rurales, il n'en demeure pas moins que certaines constructions récentes, même si elles sont ponctuelles, défigurent un paysage construit au fil des siècles.

La disparition des traditionnels "tours de ville" ou "chemins des amoureux" qui cernaient autrefois les agglomérations cambrésiennes participe à la banalisation du territoire.

Aussi, il importe que le territoire du Grand Caudrésis se dote d'une charte d'aménagement qui fixe les règles d'implantation des bâtiments et le niveau de qualité requis pour leur réalisation.

- Les zones d'activités

Hormis les constructions ponctuelles, l'implantation ou le développement de zones d'activité est le second facteur de dégradation des paysages et des abords d'agglomération. Particulièrement concentrées autour de Caudry et le long de la route nationale, ces zones d'activités doivent aussi faire l'objet d'une charte d'aménagement qui affirme le souci des élus du Grand Caudrésis de valoriser leur territoire et réponde à leur souci d'améliorer les entrées de villes.

## Structuration du territoire

### - mise en valeur des structures verticales



Pylone électrique

Le Grand-Caudrésis possède des spécificités (Cf; § les ambiances paysagères) qui tiennent en grande partie de la conjonction entre une agriculture de champs ouverts et des lieux d'implantations du bâti ayant privilégié les sommets des rides du plateau. Ces caractéristiques permettent de rendre perceptible à bonne distance et depuis les infrastructures de déplacement un grand nombre d'éléments constitutifs du paysage. Ce sont les structures verticales telles que les clochers d'églises, les tours des moulins, les pylônes de haute tension, les tours de châteaux d'eau, et les arbres isolés sur le plateau qui sont le plus significativement repérables.

Ces éléments, qui sont révélateurs des caractéristiques paysagères locales, doivent

recevoir des actions de mise en valeur pour aider au repérage sur le territoire . Il pourrait s'agir par exemple :

- de mise en lumière pour les clochers et les tours de moulin ,
- de mise en couleur ( peinture, fresques) pour les tours de château d'eau et les pylônes électriques,
- de plantation d'arbres repères sur les plateaux,
- ...

Partenariats : Conseil Général ( D.D.R., Mission Culturelle), S.I.D.E.N., E.D.F., Chambre d'agriculture , Associations (moulins, agriculteurs, ...), S.D.A.P., ...



Tour de l'église de Carnière



La ressource en eau est toujours une problématique majeure du territoire. Cette ressource s'affiche aujourd'hui à travers les nombreux châteaux d'eau : *château d'eau d'Awoingt* . (CH 001)

### - intégration des extensions urbaines,

Les extensions urbaines sont d'une ampleur plus modeste dans le territoire du Grand Caudrésis que dans bien d'autres territoires du Nord. Néanmoins toute extension, même limitée à un seul pavillon, peut avoir des conséquences désastreuses sur le paysage. Dans bien des cas, elle peut rompre l'harmonie d'une silhouette ou d'une entrée de commune : si la construction interrompt ou masque l'enveloppe végétale du village, si par ses couleurs, son implantation dans la parcelle, son accroche au terrain, elle est en rupture vis-à-vis de son environnement, ...

Plusieurs outils peuvent être mis en place pour éviter ces erreurs :

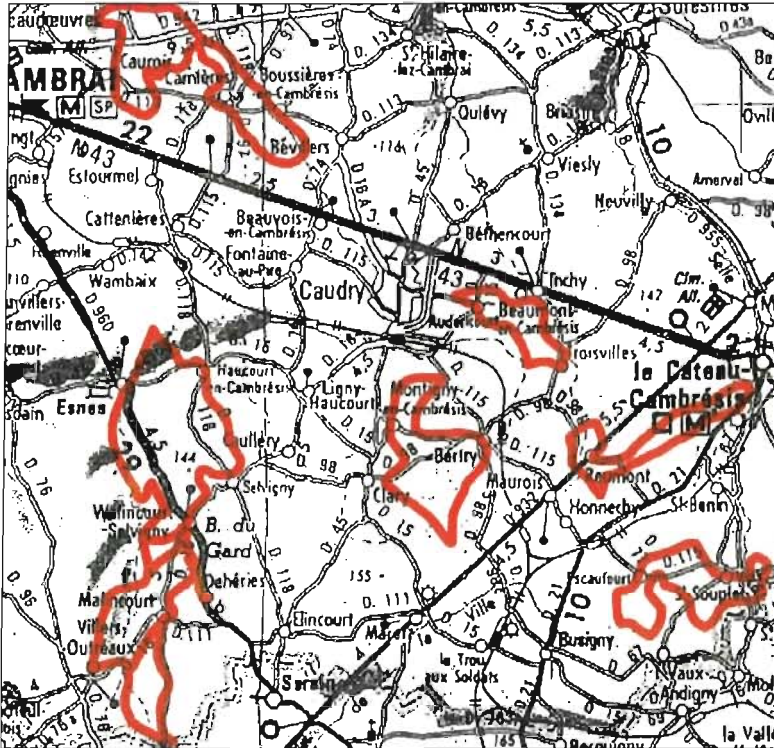
- outils de sensibilisation comme les expositions, les prescriptions dans les bulletins municipaux ou les petites brochures d'information à distribuer et à joindre aux demandes de permis de construire, les ateliers de sensibilisation à l'architecture auprès des scolaires, ...
- outils réglementaires comme le Plan d'Occupation des Sols ou le Règlement de Zone pour un lotissement, ...

La D.D.E., le C.A.U.E. et bon nombre de maîtres d'œuvre privés peuvent aider à la mise en place de ces outils.

## Découverte du territoire :

### - création d'itinéraires à thème

L'inventaire exhaustif des itinéraires montre un territoire bien desservi et offrant une diversité et un choix varié de circuits de promenades. En revanche, les fiches réalisées révèlent :



- l'absence de thèmes,
- une pauvreté d'informations dans le contenu,
- l'absence d'un document figurant l'ensemble des itinéraires existants et leur état,
- une faiblesse dans la communication.

Le CDR gagnerait à faire partager et faire découvrir les richesses locales (paysagères, architecturales, environnementales) aussi bien à sa population qu'aux touristes. De plus, ces itinéraires peuvent être des supports pédagogiques à l'éducation à l'environnement, au paysage et à l'architecture pour les scolaires.

Le CDR peut prendre en considération la proximité de la Belgique pour asseoir sa politique en matière de découverte. Ce projet nécessite de prévoir la mise en œuvre de plusieurs opérations :

- la publication d'une carte regroupant l'ensemble des itinéraires et la déclinaison de thèmes,
- la réalisation d'un guide d'entretien afin de pérenniser les circuits,
- la réalisation de fiches largement illustrées qui permettront aux usagers d'être mieux informés.

## Accessibilité au territoire

La qualité du cadre de vie d'une population tient en partie à la relation harmonieuse que celle-ci entretient avec son territoire et la possibilité qui lui est offerte d'y reconnaître des valeurs culturelles essentielles à sa société et de pouvoir s'y ressourcer. Or l'immense majorité du territoire est ici soumise au régime de la propriété privée. Ainsi, hors des rues, des routes et des places des villages il est difficile de pénétrer le territoire, de s'y réunir dans un cadre champêtre.

De plus, les caractéristiques paysagères ( openfields dominants) et la réelle densité des villages et de la population créent les conditions où, hors des limites de la maison et du jardin familial, il est difficile de préserver une certaine intimité en se soustrayant aux regards de la collectivité ! A titre d'exemple on retiendra que l'ensemble des bois sont privés, que nombreux sont les chemins de l'espace rural à n'être accessibles qu'aux agriculteurs et que le nombre d'espaces de loisirs et de détente à caractère naturel ou paysagé est extrêmement limité.

La société contemporaine favorisera de plus en plus la qualité du cadre de vie et l'offre de loisirs comme éléments d'attractivité des territoires. Pour ces raisons il semble intéressant d'anticiper en s'interrogeant sur les besoins en espaces publics de récréation et de détente, à dominante naturelle, de la population et d'imaginer quelles formes originales ils pourraient prendre ici. Il est important que ces équipements favorisent le brassage des générations et des profils socio-culturels tout en valorisant la diversité des identités paysagères.

Partenaires : Conseil-Général ( D.D.R., D.E.), Chambre d'Agriculture, D.D.A.F., D.D.E., ...



Descente vers estourmel depuis Awoing



Les nombreux boisements sont l'une des caractéristiques principales du territoire. Malheureusement leur statut est exclusivement privé. L'accès en est par conséquent interdit, tout comme il l'est très souvent dans les chemins de l'espace agricole. Il convient de réfléchir aux modalités d'accessibilité du territoire par le plus grand nombre, seul garant de l'appropriation du Caudrésis par la population. (BOI 001)

## **mise en place d'une éolienne,**

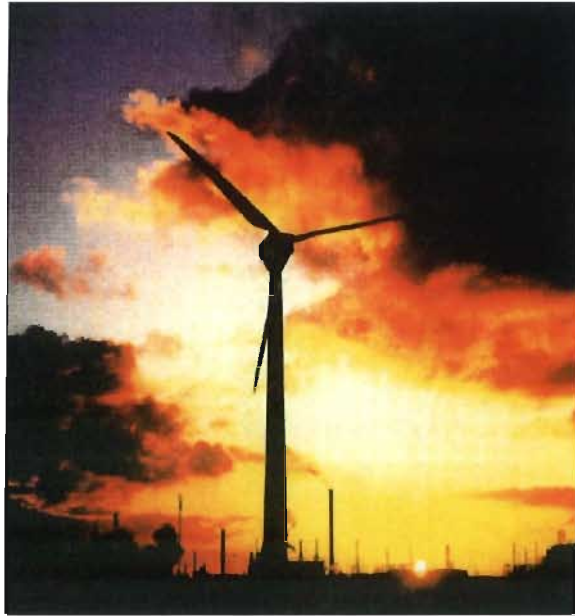


Image d'éolienne : tirée de la revue "systèmes solaires" janvier-février 2000 p 28

L'analyse partagée (cf. partie 1) a montré que la rareté des cours d'eau en tant que source d'énergie a conduit le Caudrésien à utiliser le vent. Les moulins qu'on dénombre sur le territoire sont les témoins et la mémoire collective d'un passé et d'une culture. Soucieux de la préservation de ce patrimoine, les élus ont sollicité un maître d'œuvre pour la réalisation "d'une étude de faisabilité à la création d'un réseau d'initiation aux sciences" où les moulins seront le support de ce projet.

La création d'une éolienne sur ce territoire devient à ce titre une opération logique car elle répond à un double objectif, à savoir :

- concilier passé et modernisme,
- participer à l'utilisation d'une énergie propre et renouvelable
- inscrire cette éolienne dans le projet d'initiation aux sciences.

De plus cette réalisation vient conforter la volonté des élus dans leur démarche de préservation de la qualité de l'environnement.

La campagne de mesures financées par le Conseil Régional a démontré que Beauvois-en-Cambrésis présente des potentialités éoliennes réelles

### **Les zones d'activités, du quantitatif au qualitatif**

A en croire les spécialistes, le département du Nord est marqué par la surabondance de ses zones d'activités. Certes, toutes les zones ne sont pas adaptées à la demande des entreprises et certaines d'entre elles risquent de rester encore longtemps partiellement inoccupées alors que des demandes d'installation d'entreprises peuvent demeurer insatisfaites. Au-delà de la réponse quantitative à la demande foncière des entreprises, il apparaît donc urgent de s'attacher aux aspects qualitatifs de cette demande en améliorant les zones existantes, par la réalisation de guides qui fixent les grandes orientations de chacune des zones et proposent des opérations à mener sur les espaces publics à l'initiative des collectivités, et des opérations à mener sur les parcelles privées à l'initiative des entreprises, relayées si nécessaire par les éco-diagnostics mis en place par le Conseil Régional.



## La valorisation paysagère, naturelle et culturelle des axes routiers



Les anciennes voies romaines sont aujourd'hui parmi les axes primordiaux dans l'économie locale. Il s'agirait d'en prendre compte en tant que faire valoir du territoire qu'elles desservent : La R.N. 43 à Beauvois. (BEA 001)

L'amélioration de l'image de marque d'un territoire est fortement liée aux soins apportés dans le traitement de ses entrées et des infrastructures qui le traversent. Les entrées représentent plus qu'une limite administrative et l'infrastructure plus qu'une simple route qu'on emprunte. Elles doivent véhiculer une image valorisante du territoire.

Cette affirmation d'un parti d'aménagement est donc un important préalable à tout projet qui veut marquer un itinéraire et une entrée. Ce raisonnement peut, et doit, dépasser le cadre du traitement végétal, qui n'est qu'une composante du projet, pour s'appliquer à l'ensemble des aménagements que l'on va décliner pour dégager la personnalité des entrées et de l'axe routier.

L'analyse du territoire du Grand Caudrésis a révélé que ce Pays est structuré autour de trois axes routiers (RD 932, 960 et RN 43). Ces axes qui constituent une composante essentielle du périmètre devraient, par leur qualité et leur traitement, valoriser l'image de marque du Grand Caudrésis. Ils doivent :

- offrir une grille de lecture qui permet de traduire la sensation d'appartenance de chacune des communes à un territoire,
- marquer le passage d'un territoire à un autre.

La dentelle et la broderie, parce qu'elle sont les activités qui ont largement contribué au développement économique du "pays", offre l'une est une des thématiques qui peut déclinée être à travers les différents projets.

### La voie SNCF



Busigny : gare de triage



Ligne SNCF

Traversant le territoire selon l'axe sud-est/ nord-ouest, la voie SNCF si, par le passé elle a fortement contribué au développement économique du territoire, actuellement son baisse de régime s'est traduit par une multiplication de délaissés (gares, hangars, aires de stockages, ...) qui s'égrènent le long de la voie. Cet état de fait, n'est pas son conséquence sur la qualité du cadre de vie des communes qui sont traversées par la voie.

Les acquisitions faites par certaines communes et les projets en cours démontrent l'efforts et la volonté des élus pour résorber ces points noirs.

Cependant un projet cohérent sur l'ensemble de cet axe reste la solution la plus judicieuse. La négociation et la concertation entre les élus du C.D.R. et les responsables de la S.N.C.F. sont la clef de voûte pour résoudre ce problème.

### Les talus, les rideaux et les cours d'eau



Ruisseau Pont à Vacques



Vallée Pont à Vacques

L'image du Caudrésis est souvent associée au paysage ouvert où l'agriculture est la production qui domine. Cette vision occulte souvent un ensemble d'éléments naturels ou généré par l'homme et dont la présence marque pourtant le territoire.

En effet, les rideaux dont l'origine peut être humaine ou naturelle qu'on observe dans les champs, les talus le long des axes routiers et les cours d'eau sont autant d'éléments qui peuvent participer à la valorisation de l'espace et être un support pour la création de corridors écologiques. S'il est vrai que le statut juridique de ce patrimoine privé ne permet pas l'intervention des élus locaux sur ces espaces. En revanche la concertation entre les différents acteurs (agriculteurs, D.D.E., D.V.I., chambre de l'Agriculture, élus, ...) permettrait d'asseoir une stratégie cohérente d'aménagement et une valorisation de ces sites.

## Les manifestations

L'analyse du territoire a montré que le Caudrésien et plus particulièrement les agriculteurs ont fortement contribué à l'évolution des paysages. Aujourd'hui encore ils marquent, par leurs actions directes, le territoire. En effet, étant donné l'importance et la forte dominance de l'agriculture dans le paysage, chaque action est vite ressentie et est visible sur le territoire. Créer une ou des manifestations où l'agriculteur serait partie prenante semble une opération judicieuse.

Elle permet :

- de renouer le dialogue entre les différents acteurs que sont les élus, les techniciens, les habitants et les agriculteurs,
- de sensibiliser les citoyens au rôle actif des agriculteurs dans l'entretien des paysages,
- de reconcilier l'homme avec la nature.



Cette manifestation pourrait se faire, par exemple, après la moisson. En effet, le Caudrésien pays où, l'élément vertical prend toute son importance dans le paysage, la réalisation in situ d'œuvre avec des bottes in situ donnerait plus de signification à ces paysages d'openfield. Il est évident que cette manifestation ne peut se faire qu'avec le conseil d'artistes et la participation active des agriculteurs.

## La sensibilisation et la communication


On remarque très souvent que, malgré une forte volonté politique et la pertinence des réponses techniques, des problèmes naissent au moment de la mise en œuvre des projets. Ceci est bien souvent imputable au fait que le temps de l'information et de la sensibilisation n'a pas été pris pour faire partager les idées, susciter l'intérêt, motiver la participation et l'expression des différents groupes de la société aux projets.

Le projet d'un cadre de vie valorisé et d'une identité fondée, reconnue et partagée sont aussi l'affaire des techniciens des structures consulaires, des agents des services territoriaux et publics, des techniciens des concessionnaires, des entrepreneurs... Il convient donc de trouver les moyens de les impliquer à quelque niveau que ce soit. Pour atteindre cet objectif les solutions sont plurielles et les outils multiples. C'est pourquoi l'équipe de maîtres d'œuvre proposera, en collaboration avec le chargé de mission du C.D.R. une démarche permettant de sensibiliser les différents techniciens et enfants aux acquis des études.

De plus, malgré une volonté politique forte et l'adhésion des différents partenaires de l'aménagement à un objectif commun, on doit garder en mémoire le fait que la valorisation identitaire du territoire ne peut s'appliquer que sur les emprises publiques, ce

qui en atténue terriblement la portée. L'immense majorité du territoire étant sous statut privé, il convient d'associer et d'informer la population la plus large. L'objectif à atteindre est que chacun puisse, au quotidien, faire acte de renforcement de l'identité de son territoire.

Pour atteindre cet objectif des actions de sensibilisation devront être engagées à partir des résultats des études. A cet effet on prévoira un programme d'exposition. Par ailleurs, le bureau d'études apportera la matière pour des articles destinés à être publiés dans les journaux locaux et/ou institutionnels des différentes communautés de communes et aux communes.



**Les annexes sont des documents réalisés par des partenaires ou ..... et qui nous ont aidés dans notre réflexion .....**

caue59

**Annexes 1 :**

## Les partenaires

### ARCHITECTURE

Conseil général  
**Conseil régional**

**Mission Culturelle**

### PAYSAGE

Etat  
Conseil Général  
**Conseil Régional**  
**Syndicat de la Selle**

**DDE - DIREN \_ DDA**  
**DDR - DVI - D Env**

### URBANISME

Etat  
Conseil Général  
**Conseil Régional**

**DDE**  
**DDR - DVI - D Env**

### ENVIRONNEMENT

Etat  
**Syndicat de la Selle**  
**Agence de l'Eau**  
Conseil Général  
**Conseil régional**

**DDA - DDE - DIREN**  
**D Env - DDR - DVI**  
**DEED**

### PEDAGOGIE

Etat

**Education nationale**

## Résumé

Articulé autour de deux grandes parties, le document par son contenu et la simplicité des ses illustrations, fait, à travers sa première partie, une analyse des différentes composantes du milieu (architecture, urbanisme, milieu naturel,...), émerger les éléments identitaires qui marquent l'identité du Grand Caudésis.

Cette analyse met en évidence la relation étroite que le Caudrésien a entretenu avec son milieu, tirer profit de la richesse de son territoire et à forger son identité.

La deuxième partie, quant à elle, a un caractère plus opérationnel. Elle met en évidence les actions qui peuvent engagées sur le territoire du Grand Caudésis et les partenaires à associer.

Ces actions ont été classées en deux catégories :

- les outils : ils concernent aussi bien la connaissance précise du territoire (inventaires paysagers, architectural, milieu naturel) que les cahiers de recommandations (plantations, mobilier urbain...),
- les actions : ce sont des opérations dont la transcription sur le terrain est immédiate et bien visible. Elles ont pour objectifs de valoriser, de structurer et de faire découvrir le territoire.

Le lecteur (élus, bureaux d'études, partenaires, ...) découvrira tout au long de sa lecture une somme d'informations et une synthèse de données dont il pourra tirer profit.

## Mots-clés